



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture/Direction de la Citoyenneté  
Bureau des Procédures Environnementales**  
Affaire suivie par : Stéphane COHON  
tel 0237277063  
mel : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres, le **21 SEP. 2020**

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé le 31 juillet 2019 et complété le 20 décembre 2019 un dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à l'installation d'un atelier de traitement de surfaces situé rue des Longs Réages sur la commune d'Epernon.

Ce dossier a fait l'objet d'une enquête publique pour une durée de 15 jours, du jeudi 20 août 2020 au jeudi 3 septembre 2020.

Compte tenu de l'opposition d'un nombre important d'habitants et de la municipalité de Droue-sur-Drouette, vous avez fait décider d'abandonner votre projet.

Je prends acte de cette décision dont vous m'avez fait part dans votre courrier du 7 septembre 2020..

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Préfète, Pour la Préfète,  
Le Secrétaire Général**

**Adrien BAYLE**

**Monsieur Bernard BORJON  
Directeur de la Société APTIV  
SERVICES 2 FRANCE  
Rue des Longs Réages  
BP 500025  
28230 EPERNON**

**Copie UD Dreal**

